

Le Pardeur, 13 décembre 2003

Mme Louise Roy
présidente de la Commission de consultation pour PHGMK
de la C.M.M.

Objet : Correction à faire faire à une question posée
lors de la présentation du mémoire de Julien
Papon faite le 3 décembre 2003 à 13h30.

hors de la présentation de mon mémoire le 3 décembre
dernier, une question m'a été posée par Madame
la présidente. Je crois, qui me demandait depuis
combien de temps, la récupération à 2 voix existait
chez moi à Le Pardeur.

Ma réponse a été 2 ans environ. Par la suite,
je me dis que 2 ans c'est trop peu. Après vérifi-
cation à la maison, j'ai retrouvé le carton
par lequel on nous indique ce que l'on peut
inclure dans notre bac. La collecte sélective à
2 voix existe à Le Pardeur depuis février 1997
soit plus de 6 ans.

Veuillez excuser ma mémoire défaillante et
tenir compte de ce correctif qui reflète la
réalité.

Merci de m'avoir lue

Julienne Papon

Le Pardeur